



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 20.12.2016 à Jambes

**Présents** : B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, P. Hourez, T. Pierloot, S. Moonen, A. Praillet, M.C. Wauthy.

**Excusés** : K.D. Convents, M. Dony, J.F. Hannosset, A. Luisi, I. Soti, D. Timmermans.

### 1. Le mot du Président

Nous voici à quelques jours de la fin de l'année 2016. Nous pouvons constater que, grâce au travail des professionnels et des très nombreux bénévoles qui s'investissent pour permettre à notre sport de se développer, les objectifs que nous poursuivons ont été atteints. La LFH compte en effet 55 clubs et plus de 4.000 affiliés, chiffre jamais atteint par notre ligue.

Notre centre de formation et nos sélections de jeunes concrétisent également clairement le travail de formation entrepris à tous les niveaux.

Engageons-nous tous à continuer de travailler de la sorte pour encore aller de l'avant.

Enfin, profitons tout d'abord des fêtes de fin d'année pour remercier, par notre présence, par un cadeau, par un geste, tous ceux qui nous entourent et nous permettent de nous engager, parfois trop, dans notre hobby, dans notre passion.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

### 2. Approbation du P.V. de la réunion du 15.11.2016

J.L. Dessart revient sur le mail de J.F. Hannosset du 24.11.16.

Tenant compte que seuls deux administrateurs se sont manifestés, en étant d'un avis contraire au sien. De plus, suite au CA du 18.02.2014 abordant l'approbation du PV de janvier, il avait été confirmé que l'absence de réaction d'un administrateur équivalait à son accord avec le texte initial du projet de PV. Il apparaît ainsi que le PV du 15.11.2016 peut être approuvé, ce qui est le cas à l'unanimité des membres présents.

### 3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 30.11.16 et l'estimation au 31.12.16 ont été envoyées aux administrateurs avant la réunion.
- ❖ le montant de 29.500 euros liés au projet Namur-Luxembourg a été confirmé par écrit. Le président remercie P. Garcia et J. Vandenberg pour leur engagement dans ce dossier délicat ;
- ❖ Comme mentionné le mois passé, une deuxième avance de 27.000 euros relative au plan-programme a été versée ;
- ❖ Comme cela apparaît dans la situation au 31.12.16, l'ensemble des éléments en notre possession nous permettent de penser que le budget sera en boni. Toutefois, avant de tirer des conclusions hâtives, il faut savoir que nous n'avons eu aucun frais imprévu cette année et que suite à la demande de la fédération de rugby, nous sommes en discussion dans le cadre d'une intervention dans le salaire du chef éducateur du centre de formation.
- ❖ S'agissant de la proposition de G. Mahieu et de son dernier mail du 15.12.16, le C.A. marque son accord sur cette dernière proposition étant entendu que, pour les clubs ayant choisi de payer leur facture en un seul versement, la date limite de paiement est fixée au 15.10.
- ❖ Après différentes explications données par le S.G., le projet de budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

### 4. Secrétariat

- ❖ P. Garcia confirme qu'en date du 15.12.16, la L.F.H. compte 55 clubs dont 8 en province du Brabant, 8 en province du Hainaut (dont le HBC Quaregnon qui devrait cesser toute activité), 7 en province de Namur, 5 en province du Luxembourg et 18 en Province de Liège auxquels il faut ajouter 9 clubs en formation (1 Brabant, 1 Liège, 4 Luxembourg et 3 Namur).  
A la date du 15.12.16, la L.F.H. comptait 4.039 affiliés mais il faudra tenir compte de quelques ajustements avant de pouvoir disposer du chiffre définitif au 31.12.16.
- ❖ **Plan-programme**  
Le dossier « plan-programme 2017/2020 » a été défendu par J. Vandenberg et P. Garcia lors d'une réunion bilatérale avec les responsables de l'ADEPS le 25.11.16 à Jambes. Le S.G. tient à souligner l'excellent travail fourni par J. Vandenberg qui a démontré à cette occasion sa bonne maîtrise dans la gestion du dossier.
- ❖ L'A.G. ordinaire de la L.F.H. est programmée au vendredi 24.03.17 en province de Brabant. Contact sera pris avec D. Timmermans pour déterminer le lieu de celle-ci.

Les administrateurs sortant sont : Imane Soti (Brabant-mandat d'Y. Borrey), A. Luisi (Hainaut) et A. Praillet (Liège)

#### ❖ **Assurance RC administrateurs**

Le Président déclare qu'il pas voulu commencer à répondre par mail à J.F. Hannosset car il préfère donner les informations en séance, ce qui est plus convivial et permet les échanges plus facilement.

De manière concrète, l'assurance RC administrateurs a été souscrite en juillet 2013 auprès de la société Ethias. Deux options s'offraient et s'offrent à nous : une couverture de 250.000 ou une de 500.000 euros. Après discussion avec l'inspecteur du service collectivités d'Ethias, et tenant compte de la situation de la L.F.H. (budget global, montants engagés,...), il nous a lui-même conseillé la couverture à 250.000 euros, sachant qu'il nous est loisible de changer à tout moment. Le montant de la prime pour 250.000 euros est de 350 euros alors que pour la couverture de 500.000 euros, elle est de 600 euros.

Nous avons décidé de souscrire ce contrat en juillet pour être « couverts » dès le début de la nouvelle saison. Notre situation n'ayant pas changé, Olivier Binet a confirmé, il y a quelques jours, que la couverture de 250.000 euros lui semblait encore suffisante.

J.L. Dessart rappelle qu'un représentant de chez Ethias viendra présenter la police RC administrateurs à destination des clubs lors de l'AG de mars 2017. Tout est déjà réglé avec Ethias.

S. Moonen fait part de son irritation par rapport aux trop nombreuses discussions sur ce point alors que les choses semblaient suffisamment claires depuis le début. Elle estime encore qu'il y a bien d'autres thèmes plus importants à traiter.

## 5. Affaires techniques

#### ❖ **Centre de formation**

Une visite du centre est programmée au 25.01.17. P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, D. Timmermans et M.C. Wauthy y participeront

#### ❖ **Formation**

Une séance de formation du 10.12.2016 à Beyne-Heusay : L'apprentissage et l'utilisation du jeu du pivot chez les U16 et U18.

Par Stéphane Cappa. Bonne présentation d'une situation évolutive de jeu.  
Une vingtaine de participants.

#### ❖ **Sélections provinciales**

Prochain tournoi le 08.01.2017 à Malmedy.

## 6. URBH

❖ Le PV de la réunion du 24-11-2016 a été publié dans le dernier journal officiel.

#### ❖ **CEP du 15.12.2016**

La réunion de jeudi passé a permis de constater qu'il y a encore du travail tant au niveau de l'organisation et du rôle des différentes commissions qu'au niveau de la gestion financière. Le budget 2017 n'a pas pu être approuvé vu l'absence de vision claire.

T. Pierloot a présenté succinctement la situation de l'arbitrage LFH. Les deux chefs arbitres seront invités à la prochaine réunion.

J.F. Hannosset a résumé la première réunion de la commission marketing/communication.

#### ❖ **BENE-League**

Les clubs belges se défendent toujours plutôt bien puisqu'à la date d'aujourd'hui, 5 d'entre eux occupent les 6 premières places du classement.

#### ❖ **Equipes nationales**

Une conférence de presse a été organisée ce 07.12.16 dans le cadre de la signature du contrat entre l'URBH et la ville de Louvain ainsi que Sportoase.

## 7. Suivi des dossiers

❖ Tenant compte des différentes offres, le C.A. décide de prolonger le contrat de sponsoring qui le lie à la firme « Erima » pour une période de 3 ans.

## 8. Propagande

- ❖ P. Garcia fait état de la dernière réunion du projet « Namur'Hand » à laquelle il a assisté en compagnie de B. Neuville à Beauraing. On se dirige vers la création d'un comité provincial « Luxembourg/Namur » qui permettrait de mettre en place plus facilement l'organisation de championnats à partir de la saison 2017/2018.

## 8. Arbitrage

- ❖ **CEP**

Comme mentionné dans le résumé de la réunion, les chefs-arbitres LFH et VHV seront invités à la prochaine réunion de janvier 2017 pour voir ce qu'il pourrait être possible de faire au niveau URBH.

Le Président pense qu'on peut se poser la question de savoir si la commission technique ne pourrait être utile au recrutement et à la formation des arbitres. Cette manière de faire pourrait présenter l'arbitrage sous un autre jour.

T. Pierloot ne voit pas quel pourrait être l'apport de la commission technique en matière de recrutement

- ❖ **Envoi tardif d'un rapport**

Pour info, un arbitre a envoyé un rapport après le délai prescrit (5 jours) et, par conséquent, celui-ci n'a pu être pris en compte.

Prochaine réunion les 17.01., 21.02., 21.03., 18.04., 16.05. et 20.06.2017